



# Contrat ENS Plateau de Loex

## Action SE5 : inventaire des pelouses sèches

### BILAN 2020

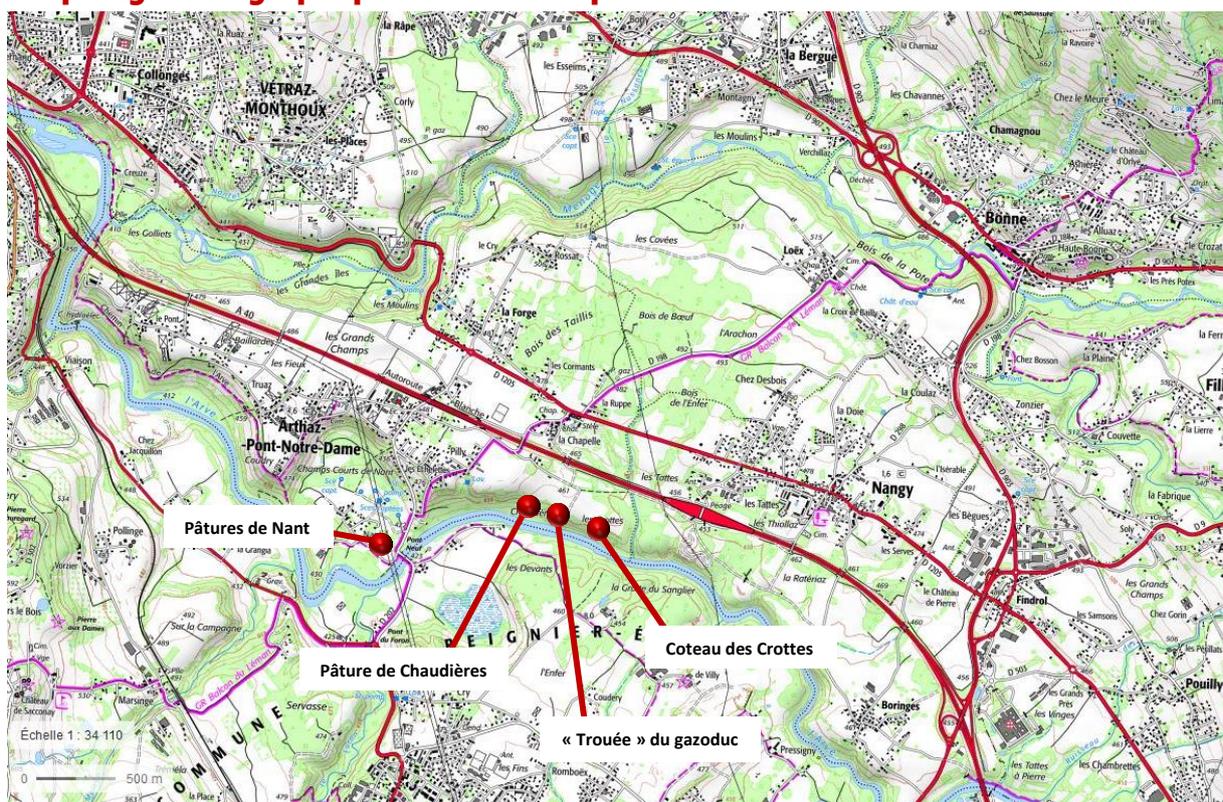


## Préambule

Dans le cadre du contrat ENS Plateau de Loex, une action spécifique a été ciblée sur les pelouses sèches (action SE5), dans le but d'améliorer les connaissances sur ces milieux à enjeux et de mieux les préserver. Le présent travail réalisé en 2020 par FNE a ainsi dressé un état des lieux de 4 sites de pelouses sèches identifiés dans le périmètre de l'ENS Plateau de Loex.

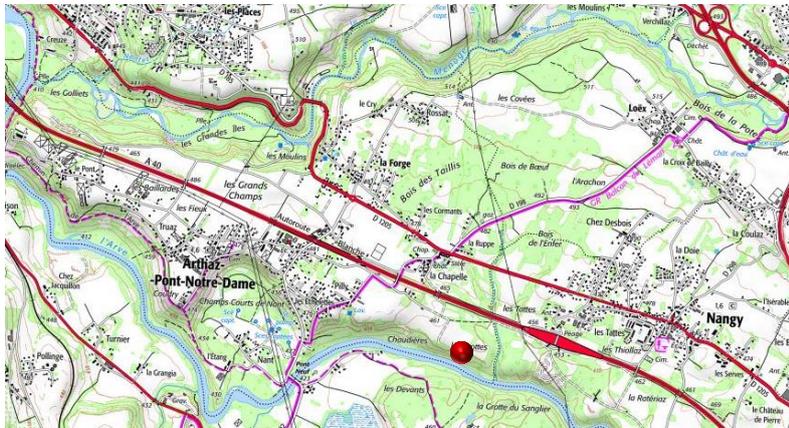
A noter qu'il existe sur la commune d'Arthaz-Pont-Notre-Dame d'autres pelouses sèches (coteaux surplombant l'Arve, versant en contrebas du chef-lieu), en dehors du périmètre ENS et qui ne sont pas donc pas traitées ici (mais pris en compte dans le cadre des démarches Natura 2000).

## Repérage cartographique des sites de pelouse sèche sur l'ENS Plateau de Loex



Données cartographiques : © IGN RGD 73-74

Commune de Arthaz-Pont-Notre-Dame



Données cartographiques : © IGN RGD 73-74



## Descriptif

Friche à molinie sur argile situé sur un versant pentu surplombant l'Arve au lieu-dit les Crottes.

Le site a été identifié à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF de type I), du fait de la présence de l'Aster amelle (*Aster Amellus*), petite marguerite violette protégée à l'échelle nationale. En dépit de ce signalement ZNIEFF, la richesse écologique de ce site demeure mal connu. Par ailleurs, la zone subit une double menace :

- fermeture du milieu. La dynamique d'enrichissement observée sur le terrain en 2020 compromet la maintien de l'Aster amelle à très court terme (un seul pied retrouvé en 2020 dans un environnement embroussaillé).
- zone de décharge sur la frange Ouest du site totalement colonisée par le Renouée du Japon.

## Listing des espèces végétales relevées en 2020

Observations de Christine Gur réalisées le 17/07/2020 et le 04/09/2020

### Strate herbacée

Anthéricum rameux (*Anthericum ramosum*), Aster amelle (*Aster amellus*), Blackstonie perfoliée (*Blackstonia perfoliata*), Carlina commune (*Carlina vulgaris*), Centaurée jacée (*Centaurea jacea*), Euphorbe Petit Cyprès (*Euphorbia cyparissis*), Gaillet jaune (*Galium verum*), Germandrée Petit Chêne (*Teucrium chamaedrys*), Hippocrépis à toupet (*Hippocrepis comosa*), Inule à feuilles de saule (*Inula salicina*), Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), Millepertuis perforé (*Hypericum perforatum*), Origan (*Origanum vulgare*), Petite Centaurée commune (*Centaureum erythraea*), Peucedan cervaire (*Peucedanum cervaria*), Polygale commun (*Polygala vulgaris*)

### Strate arbustive

Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*), Chevreuille des haies (*Lonicera xylosteum*), Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), Genêt des teinturiers (*Genista tinctoria*), Prunellier (*Prunus spinosa*), Robinier (*Robinia pseudoacacia*), Tamier commun (*Dioscorea communis*), Troène commun (*Ligustrum vulgare*), Viorne lantane (*Viburnum lantana*), Viorne obier (*Viburnum opulus*)

## Enjeux et perspectives d'action

Mettre en place une démarche de gestion et de préservation de ce site, de manière à contrer la dynamique naturelle de fermeture du milieu et à éviter les dégradations liées aux activités anthropiques. Pour cela, il convient d'**engager un travail d'identification/concertation avec les propriétaires et usagers du site, en vue de pouvoir engager rapidement des actions de réouverture progressive du milieu**. Ces actions devront s'accompagner d'un suivi écologique permettant de suivre et évaluer les impacts des opérations menées.

## Coteau des Crottes



- ▲ Aperçu du coteau des Crottes. Milieu en cours de fermeture avec le développement important d'une strate arbustive (Prunellier, Troène, Viorne lantane, Aubépine monogyne, Chèvrefeuille des haies,...) et arborée (Robinier, Frêne,...). Présence d'un mirador sur la partie basse.



Espèce protégée

- ▲ Relevé d'un seul pied d'Aster amelle (04/09/2020) dans un contexte fortement embroussaillé. Le maintien de cette espèce protégée sur la zone nécessite la mise en œuvre rapide d'interventions de ré-ouverture du milieu.

- ▼ Quelques unes des autres plantes caractéristiques du site



Anthéricum rameux

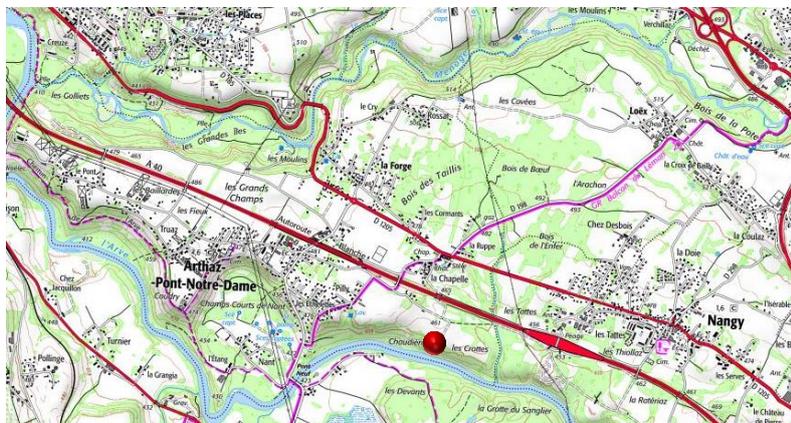


Petite Centaurée rouge



Blackstonie perfoliée

Commune de Arthaz-Pont-Notre-Dame



Données cartographiques : © IGN RGD 73-74



### Descriptif

Trouée herbeuse au niveau du coteau boisé surplombant l'Arve, liée à la présence d'un gazoduc.

Végétation herbacée typique des milieux secs, en particulier en partie basse (la plus pentue), au sein de laquelle on retrouve également certaines des espèces présentes sur la friche à molinie voisine située au lieu-dit des *Crottes*.

A noter, la découverte en 2020 sur ce site d'une espèce de cigale, la Cigarette des montagnes (*Cicadetta montana*). L'observation répétée de cette espèce au cours de l'année (mai, juin et juillet) témoigne de sa présence « pérenne » sur le site. La juxtaposition d'une mosaïque de milieux (surfaces herbeuse, buissons et ourlets forestiers, lisières ensoleillées) semble être un paramètre essentiel pour que cette petite cigale puisse accomplir l'ensemble de son cycle de vie.

### Listing des espèces végétales relevées en 2020

Observations de Christine Gur réalisées le 25/05/2020 et le 17/07/2020

#### Strate herbacée

Ail caréné (*Allium carinatum*), Blackstonie perfoliée (*Blackstonia perfoliata*), Carline commune (*Carlina vulgaris*), Carotte sauvage (*Daucus carotta*), Centaurée jacée (*Centaurea jacea*), Euphorbe douce (*Euphorbia dulcis*), Euphorbe Petit Cyprès (*Euphorbia cyparissis*), Gaillardet jaune (*Galium verum*), Genêt des teinturiers (*Genista tinctoria*), Hippocrépis à toupet (*Hippocrepis comosa*), Inule à feuilles de saule (*Inula salicina*), Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), Lotier maritime (*Lotus maritimus*), Marguerite commune (*Leucanthemum vulgare*), Millepertuis perforé (*Hypericum perforatum*), Ophrys abeille (*Ophrys apifera*), Origan (*Origanum vulgare*), Petite Centaurée commune (*Centaurium erythraea*), Peucedan cervaire (*Peucedanum cervaria*), Picride fausse épervière (*Picris hieracioides*), Plantain lanceolé (*Plantago lanceolata*), Polygale commun (*Polygala vulgaris*), Salsifi des prés (*Tragopogon pratensis*), Tamier commun (*Dioscorea communis*)

### Enjeux et perspectives d'action

Informez le gestionnaire de ce site (gestionnaire du réseau de transport de gaz) des potentialités écologiques de ce milieu et **établir de manière concertée un cahier des charges permettant la mise en œuvre d'une gestion écologique compatible avec les contraintes d'exploitation.**

## « Trouée » du gazoduc



▲ Etroite bande de prairie à tendance sèche surplombant l'Arve entre les lieux dits des Crottes et des Chaudières. Cette trouée forestière est maintenue ouverte du fait du passage d'un gazoduc.

▼ Quelques unes des floraisons caractéristiques du site



Ophrys abeille



Hippocrépis à toupet



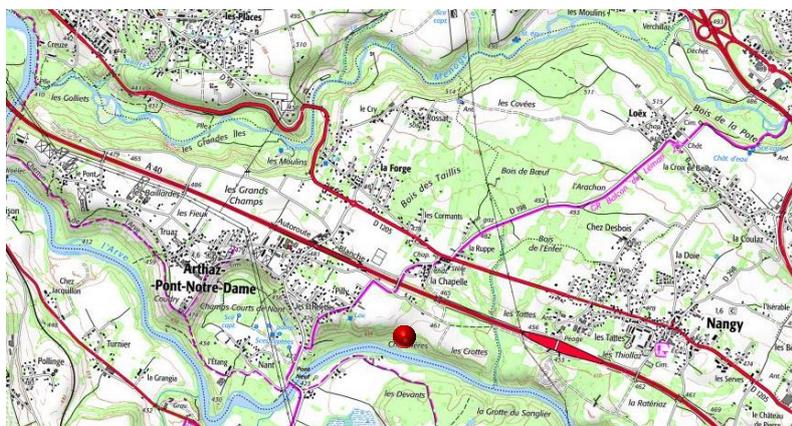
Lotier maritime



◀ La Cigalette des montagnes (*Cicadetta montana*) a été observée à 3 reprises au niveau de la trouée du gazoduc au cours de l'année 2020 (mai, juin\* et juillet).

\* Détermination établie par K. Gurcel par écoute des cymbalisations

Commune de Arthaz-Pont-Notre-Dame



Données cartographiques : © IGN RGD 73-74

## Descriptif

Prairie à tendance sèche sur le coteau surplombant l'Arve faisant l'objet d'un pâtûrage bovin.

Bien que relativement peu fleurie, cette pâtûre accueille un cortège d'espèces typiques des milieux secs, avec notamment le Plantain moyen, le Lotier maritime, la Renoncule bulbeuse, le Muscari, la Brize, la Saugue des prés. Deux espèces d'orchidées ont également été relevées : l'Ophrys abeille (3 pieds) et l'Orchis homme pendu (2 pieds).

Sur plusieurs secteurs, la pâtûre est en cours d'embroussaillage avec un développement de la Clématite, du Chardon penché, de la Ronce, du Prunellier, du Robinier. Ce développement arbustif ne peut pas être contenu par le pâtûrage bovin actuel : le troupeau évite les zones embroussaillées et se concentre sur les zones herbeuses, engendrant localement des traces de surpâtûrage. A noter également la présence plusieurs stations de Solidage au centre ainsi que sur la frange supérieur Ouest de la pâtûre.

## Listing des espèces végétales relevées en 2020

Observations de Christine Gur réalisées le 25/05/2020

### Strate herbacée

Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), Brize (*Briza media*), Brome érigé (*Bromopsis erecta*), Carotte sauvage (*Daucus carotta*), Chardon penché (*Carduus nutans*), Cirse acaule (*Cirsium acaule*), Gesse des prés (*Lathyrus pratensis*), Laiteron rude (*Sonchus asper*), Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), Lotier maritime (*Lotus maritimus*), Luzerne lupuline (*Medicago lupulina*), Marguerite (*Leucanthemum vulgare*), Muscari à grappe (*Muscari racemosum*), Ophrys abeille (*Ophrys apifera*), Orchis Homme pendu (*Orchis anthropophora*), Petite Pimprenelle (*Poterium sanguisorba*), Plantain lanceolé (*Plantago lanceolata*), Plantain moyen (*Plantago media*), Renoncule âcre (*Ranunculus acris friesianis*), Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosa*), Saugue des prés (*Salvia pratensis*), Solidage géant (*Solidago gigantea*), Trèfle des prés (*Trifolium pratense*)

## Enjeux et perspectives d'action

Engager une démarche de concertation avec l'exploitant agricole pour **freiner la dynamique d'enfrichement (interventions légères de débroussaillage) sans pour autant supprimer l'intégralité des fourrés arbustifs, qui offrent des potentialités intéressantes pour les oiseaux, les insectes, les reptiles...** Une action spécifique relative au Solidage mériterait également d'être initiée pour éviter la prolifération de cette espèce invasive.

Ces actions devront s'accompagner d'un suivi écologique permettant de suivre et évaluer les impacts des opérations menées.

## Pâtûre des Chaudières



▲ Coteau des Chaudières surplombant l'Arve. Cet espace fait l'objet d'un pâturage bovin (une dizaine d'animaux observés le 25/05/2020).

▼ Quelques unes des floraisons caractéristiques de cette pâtûre à tendance sèche



Orchis homme pendu

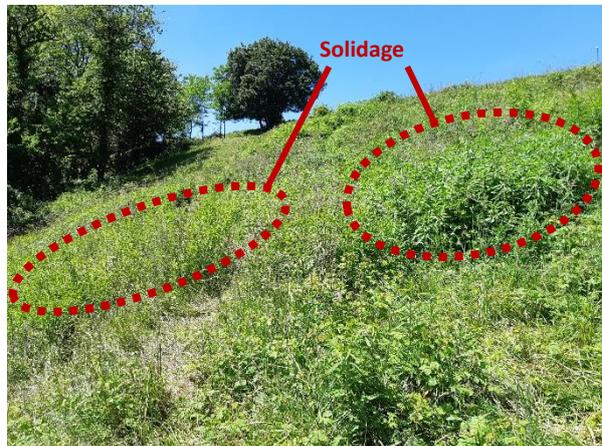


Ophrys abeille

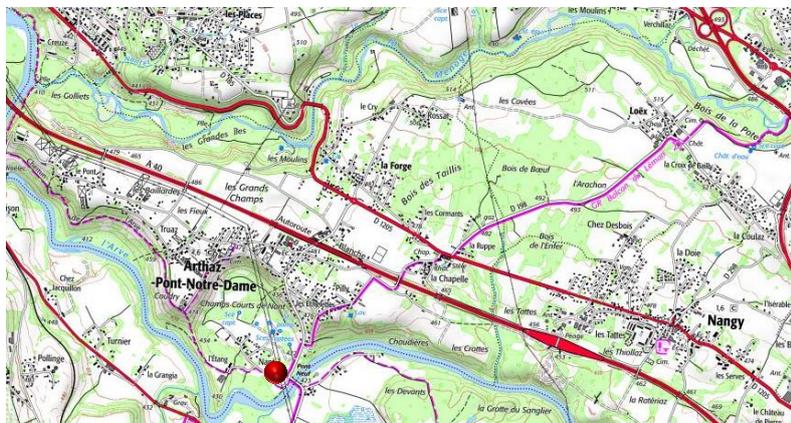


Sauge des prés

▼ Plusieurs secteurs en cours d'embroussaillage (Ronce, Prunellier, Clématite, Robinier...). A signaler également le développement de foyers de Solidage en milieu de parcelle ainsi que sur la frange supérieure Ouest.



Commune de Arthaz-Pont-Notre-Dame



Données cartographiques : © IGN RGD 73-74

### Descriptif

Prairies à tendance sèche faisant l'objet d'un pâturage.

En l'absence de pâturage au moment des relevés (25/05/2020), la prairie située la plus à l'Ouest présente un couvert très fleuri, avec un cortège diversifié de plantes typiques des prairies sèches : Anthyllide vulnérable, Sainfoin esparcette, Centaurée jacée, Marguerite commune, Scabieuse colombar, Polygale commun... A l'Est, une seconde parcelle de prairie à tendance sèche située sous la ligne HT, présente un faciès du même type, avec quelques secteurs à végétation particulièrement rase (Epervière piloselle) au niveau des ruptures de pente. A noter sur cette seconde parcelle la présence d'un pâturage bovin extensif au moment des relevés. Les bordures de ces deux pâtures sont marquées par un développement arbustif (Prunellier), qui reste néanmoins contenu pour le moment.

Bien qu'aucun inventaire spécifique n'ait été mené vis-à-vis des insectes, de nombreux papillons en vol ont été observés : Demi-Deuil, Fadet commun, Mélitée des scabieuses, Citron, Zygène commune...

### Listing des espèces végétales relevées en 2020

Observations de Christine Gur réalisées le 25/05/2020

Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), Anthyllide vulnérable (*Anthyllis vulneraria*), Brize (*Briza media*), Brome érigé (*Bromopsis erecta*), Centaurée jacée (*Centaurea jacea*), Coronille bigarée (*Coronilla varia*), Epervière piloselle (*Hieracium pilosella*), Gaillet jaune (*Galium verum*), Gesse des prés (*Lathyrus pratensis*), Hippocrépis à toupet (*Hippocrepis comosa*), Knautie des champs (*Knautia arvensis*), Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), Luzerne lupuline (*Medicago lupulina*), Marguerite commune (*Leucanthemum vulgare*), Ophrys abeille (*Ophrys apifera*), Petite Pimprenelle (*Poterium sanguisorba*), Plantain lanceolé (*Plantago lanceolata*), Plantain moyen (*Plantago media*), Polygale commun (*Polygala vulgaris*), Renoncule âcre (*Ranunculus acris friesianis*), Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosa*), Sainfoin esparcette (*Onobrychis viciifolia*), Saugue des prés (*Salvia pratensis*), Scabieuse colombar (*Scabiosa columbaria*), Silène enflé (*Silene vulgaris*), Silène penché (*Silene nutans*), Trèfle des prés (*Trifolium pratense*)

### Enjeux et perspectives d'action

Poursuivre la gestion actuelle et informer les propriétaires/exploitants de l'intérêt écologique de ces prairies à tendance sèche, de manière à prévenir d'éventuelles menaces (changement d'affectation des sols, intensification des pratiques ou au contraire abandon conduisant à un embroussaillage...).

## Pâtures de Nant



- ▲ Prairie pâturée à tendance sèche (1) au lieu-dit de *Nant*. En l'absence de pâturage au moment des relevés de terrain (25/05/2020), la prairie présente une floraison abondante, propice aux insectes.



- ▲ Prairie pâturée à tendance sèche (2) au lieu-dit de *Nant*. Prairie située sous la ligne HT pâturée par des bovins au moment des relevés de terrain (25/05/2020). Au niveau des ruptures de pentes, talus à tendance très sèche colonisés par l'Épervière piloselle.

- ▼ Quelques unes des floraisons caractéristiques de ces deux pâtures à tendance sèche



Scabieuse colombaire



Épervière piloselle



Marguerite



Polygale commun